

Vaccination 2.0 : les avancées du Carnet de Vaccination Électronique au Luxembourg, et au-delà

Le Luxembourg, pays participant activement à l'innovation numérique en Europe, a offert à sa population, depuis quatre ans, l'option du Carnet de Vaccination Électronique (CVE). Cet outil technologique apporte plusieurs avantages aux patients ainsi qu'aux professionnels de santé et représente une avancée significative à la santé publique...



Posséder un carnet digitalisé signifie que chacun dispose de ses données vaccinales à tout moment via son smartphone, sa tablette ou son ordinateur.

Le CVE en trois mots : Accessibilité, praticité, sécurité



Accès centralisé et immédiat : Grâce à une application web avec une interface conviviale, chacun peut consulter son historique vaccinal, vérifier l'état de son immunisation et être notifié de vaccinations à venir, favorisant une gestion pro-active de la santé.

Partage : Cet outil évite d'oublier son carnet papier lors d'une consultation et améliore la communication entre professionnels de santé, renforçant ainsi la coordination des soins préventifs.

Précisions et justesse : En un clic, le vaccinateur enregistre les données complètes du vaccin permettant un gain de temps administratif, sans erreur de saisie, avec une mise à jour instantanée de l'historique dans le carnet. De plus, les protocoles de sécurité de l'Agence eSanté assurent au patient une protection totale de ses informations médicales. Aussi, l'outil respecte la réglementation européenne relative à la protection des données personnelles (RGPD) garantissant un contrôle total du citoyen sur ses informations.



Chiffres clés sur le CVE pour le Luxembourg

(décembre 2024)

- > Plus de 334.000 actes de vaccination enregistrés
- > Plus de 52.500 carnets ouverts
- > 475 professionnels de santé vaccinateurs formés au CVE

Des innovations majeures

Aide à la prise de décision vaccinale personnalisée :

Le CVE offre aux professionnels de santé un outil intelligent qui combine les recommandations évolutives du Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses (CSMI) avec l'historique vaccinal et les paramètres de santé individuels du patient. Automatiquement, le CVE détermine le statut vaccinal et calcule les dates de vaccination adaptées à chacun.

Encouragement à la vaccination et promotion de la santé : L'envoi des notifications de rappel, issu des recommandations personnalisées par le CVE, tend à réduire les oublis, facteur clé de l'augmentation du taux de couverture vaccinale du pays.

Des vaccinateurs toujours plus nombreux

Près de 500 médecins vaccinateurs ont déjà adopté le CVE dans leur pratique. Et dans ce contexte d'enrôlement des professionnels de santé vaccinateurs, la Direction de la Santé et l'Agence eSanté ont récemment sollicité les sages-femmes à utiliser le CVE au quotidien.

Les nouvelles recommandations du Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses concernant la vaccination des

femmes enceintes, ainsi que les fonctionnalités du CVE leur ont été présentées lors d'un lunch talk.

Une ambition européenne

Le CVE s'inscrit dans une dynamique, au-delà des frontières du Grand-Duché, dans le cadre du projet européen EUVABECO. Ce projet vise à élaborer et à valider des plans de mise en œuvre pour améliorer les pratiques de vaccination des États membres de l'UE, en leur fournissant des outils opérationnels et techniques, à la fois pour la vaccination de routine et en cas d'épidémies futures.

EUVABECO constitue une opportunité pour le CVE de s'intégrer dans un réseau plus large, proposant, notamment, aux patients mobiles ou vivant dans plusieurs pays la portabilité de leurs données vaccinales.

Le site web **euvabeco.eu** vous donne plus de détails sur ce projet européen.

Plus d'infos sur le CVE sur www.esante.lu



Un appel aux professionnels vaccinateurs

Professionnels de santé, profitez de cette solution innovante pour améliorer votre pratique et renforcer la confiance de vos patients. La mise en place du CVE est entièrement gratuite.

Pour vous inscrire, scannez ce QR-code et remplissez le formulaire en ligne.



N'hésitez pas à demander dès aujourd'hui la mise en place gratuite de ce service et contribuez ainsi à une meilleure prévention pour tous.

Ensemble, faisons de la santé préventive une priorité !